Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS (R457)

novembre 2026

Objectifs :

Monter, utiliser et démonter en sécurité les échafaudages roulants de l'entreprise, conformément à la notice du fabricant et au sens de la recommandation R457. Réaliser la vérification avant mise en service et la vérification journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004.

Moyens & Méthodes :

Supports audiovisuels (vidéoprojecteur)
Alternance entre théorie et pratique
Mises en situation réelles
Mise à disposition par l'entreprise d'accueil de :
- ses échafaudages roulants et leur notice du fabricant
- une zone de montage dégagée, au sol stable

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale au travail en hauteur
Lecture de la langue française

Public :

Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant, pour les travaux de sa propre activité

Durée :

1 jour, 8 stagiaires maximum, en initiale comme en recyclage
Recyclage recommandé tous les 5 ans

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité, sur ses propres échafaudages.
Non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

Validation :

Attestation de fin de formation délivrée par le formateur

PROGRAMME

Formation théorique
- → Textes de référence : article R. 4323-69 du code du travail, arrêté du 21 décembre 2004 et recommandation R457
- → Les acteurs de la prévention et leurs responsabilités
- → Échafaudages roulants à cadres et multidirectionnels
- → Classes d'échafaudage et affichage
- → Risques liés à l'échafaudage et mesures de prévention
- → Contraintes du site : sol, réseaux aériens, environnement
- → Contenu de la notice du fabricant et importance de s'y référer
- → Identification et mise à l'écart des pièces défectueuses
- → Étapes du montage en sécurité et stabilisation
- → Vérification avant mise en service (réception) : examens d'adéquation, de montage et d'installation, de l'état de conservation
- → Vérification journalière et périodicité des vérifications
- → Règles d'utilisation : accès, circulation, déplacement, maintien en sécurité
- → Signalement des situations dangereuses
- → Démontage : risques, transport et stockage

Formation pratique
- → Montage et démontage d'un échafaudage roulant de l'entreprise selon la notice du fabricant et les contraintes du site
- → Stabilisation selon la notice et les conditions du site : stabilisateurs, calage, aplomb, renforcements si nécessaire
- → Réception de l'échafaudage monté avant utilisation

Évaluation
- → QCM en fin de formation théorique
- → Évaluation individuelle sur les exercices pratiques

Nota : les stagiaires viennent équipés des EPI fournis par l'employeur (casque avec jugulaire, gants, chaussures de sécurité).

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.